

Place de l'accompagnement psychologique dans le parcours de soins des patients atteints d'un cancer au retour à domicile

Equipe de coordination psychologique ILHUP :
Marie SCHUHMACHER, Mailis LEROY & Roxane CHARBIT



Contexte

Des difficultés sont souvent exprimées par les professionnels pour orienter leurs patients vers un accompagnement psychologique lors du retour à domicile :

- Un manque de légitimité pour repérer ou aborder une souffrance psychosociale,
- Un manque de connaissance sur l'offre en santé mentale,
- Peu d'outils facilitant le relais et l'échange d'information...

Objectifs

Faciliter et favoriser :

- L'accès aux consultations psychologiques des patients
- L'échange entre professionnels de santé mentale et professionnels impliqués dans le parcours de soin

Points de vigilance

- Le cadre d'intervention et les cultures professionnelles différentes (ville/hôpital)
- L'échange d'information règlementé (secret professionnel, confidentialité, RGPD, etc.)
- Les croyances et représentations sur la santé mentale

Difficultés rencontrées

Ressources de droit commun en santé mentale non mobilisables ou non adaptées.

Absence de connaissance par les professionnels de ville des effets comportementaux de certains éléments liés à la pathologie cancéreuse (Neuro-oncologie, handicap, addiction, ...).

Difficulté des psychologues de ville à faire partie de l'équipe de soins et à trouver des modalités pour partager des informations utiles dans le cadre du parcours de soins.

Actions réalisées

Mise en place de « consultations passerelles », avec un psychologue de ville formé à la prise en charge de la maladie.

- Financement possible, jusqu'à 4 consultations avec un psychologue libéral.
- Apport de connaissances pour mieux comprendre le fonctionnement de l'organisation des professionnels de ville en santé mentale (CMP, Infirmier d'écoute, psychologue, psychiatre...).

Co-développement des expertises professionnelles.

- Rencontre préalable des équipes hospitalières (IDEC, psychologues).
- Transmission des points de vigilance et mise en relation avec les contacts hospitaliers experts.

Co-construction d'habitudes de concertations.

- L'intervention d'un psychologue libéral avec ILHUP est signalée à l'équipe de soins hospitalière.
- Les procédures d'intervention des psychologues libéraux d'ILHUP sont expliquées, communicables et transférables.

Résultats

- Anticipation des délais d'attente pour un premier rendez-vous en CMP ou chez le psychiatre
- Meilleure compréhension du fonctionnement des CMP pour les patients et les professionnels
- Levée des réticences à faire le relais

- Amélioration qualitative de la prise en charge.
- Valorisation de l'expertise des professionnels de l'hôpital.
- Sensibilisation des psychologues de ville.
- Création d'un groupe composé d'équipes ville/hôpital.

Intégration du psychologue de ville dans l'équipe de soins et légitimité des contacts.

Leviers de réussite

- Un psychologue formé à la clinique psychosociale occupe le poste de coordination, il facilite la communication et les échanges entre professionnels en tenant compte du niveau de connaissance de chacun et en proposant un langage commun.
- Une forte implication des psychologues libéraux engagés dans le réseau ILHUP pour faire évoluer leurs pratiques.